



# Syndicat du personnel Conseil Départemental de Seine-Maritime

Rouen, le 12 mai 2017

À Monsieur le Président  
Conseil Départemental de Seine-Maritime

## **Objet : préavis de grève reconductible du Personnel du restaurant Administratif.**

Monsieur Le Président,

Nous vous informons que nous déposons, aujourd'hui, un préavis de grève reconductible concernant le personnel du Restaurant Administratif.

Ce préavis de grève doit permettre à tous les agents, qui ont saisi notre syndicat CGT, de pouvoir participer aux initiatives visant à obtenir des réponses et des garanties concrètes :

- Avec eux, nous exigeons le rétablissement du régime indemnitaire, dont la baisse unilatérale constitue clairement une provocation dans une situation de pénibilité accrue pour tout le personnel.
- Avec eux, nous exigeons des effectifs supplémentaires pérennes afin de reconstituer une équipe de 26 ETP permanents hors apprentis.
- Avec eux, nous exigeons la reconnaissance de la pénibilité à laquelle sont exposés les agents du Restaurant administratif et donc l'ouverture de négociations : reconnaissance indemnitaire, aménagement du temps de travail... Pour rappel, 4 agents ont déjà bénéficié d'une réorientation professionnelle suite à la reconnaissance d'une maladie professionnelle liée à la forte pénibilité des postes de travail du restaurant !
- Avec eux, nous exigeons l'ouverture de négociations immédiates sur la mise en place des formations et de l'accompagnement indispensables à la prévention et à la protection de la santé des agents dans une situation de pénibilité avérée.

Nous demandons l'intervention d'un ergonome mandaté pour faire un véritable diagnostic et des préconisations (équipements, EPI, conditions de travail)

## **Ces revendications sont celles de tout le personnel du restaurant administratif et nous demandons instamment l'ouverture de négociations sur chacune d'elles.**

Ces revendications sont portées à votre connaissance depuis début 2017 au moins : nous nous sommes adressés à vous le 16 février 2017, puis le 12 avril 2017, puis le 27 avril 2017.

Nous avons, en outre, rencontré Monsieur le Vice-Président en charge du personnel le 10 avril dernier sur ces questions.

Malgré les engagements successifs, aucune réponse ni garantie n'ont été apportées à nos collègues ni à notre syndicat CGT.

Tous, nous nous accordons à penser que le Restaurant Administratif est une richesse pour notre Collectivité.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, de traduire concrètement cette reconnaissance due aux personnels qui le font fonctionner quotidiennement, de façon exemplaire, malgré le sous-effectif constant accroissant la pénibilité et les risques et malgré les équipements obsolètes.

En n'apportant aucune réponse, vous contraindriez donc les agents du Restaurant Administratif à se mobiliser et à user de leur droit de grève pour se faire enfin entendre.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour le syndicat CGT  
Christine BOULIER, secrétaire